

Rythmes scolaires : se donner le temps de la réussite

Majorité municipale

Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue,
Chantal Davidson, Chantal Lutz,
Jean-Pierre Pinto, Éliane Darteyron,
Marie-Christine Bourdieu,
Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier,
Annie Hillcock, Jeanine Lamaison,
Philippe Eyraud, Guilayne Nailly,
Jeanine Boudé, Catherine Picquet,
Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba,
Michel Mége, Jean-François Lagoeyte,
Nicolas Tachon, Olivier Bousquet,
Cathy Dupouy-Vantrepol, Claude Taillet,
Thibault Ageuil, Danielle Linxe

contact@unautremont2.fr
Permanence des adjoints au maire tous les
samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

La réforme des rythmes scolaires est un sujet sérieux. Parce qu'il touche directement à la vie de nos enfants. Toutes les études semblent aujourd'hui démontrer que les temps d'apprentissage des enfants seraient mieux adaptés sur une semaine étalée à quatre jours et demi. Partant de ce postulat, le Gouvernement a pris un décret au début de l'année 2013.

Depuis, on voit bien l'extrême difficulté qu'il rencontre pour le faire appliquer dès la rentrée 2013. La très grande majorité des communes a reporté la mise en place de cette réforme à septembre 2014. Y compris de nombreuses grandes villes socialistes : Lille, Lyon, Strasbourg, Montpellier... En Aquitaine, sur les 12 plus grandes villes, 10 ont reporté la mise en œuvre de la réforme.

Il y a plusieurs raisons essentielles à cela. De nombreuses questions subsistent, et se font même de plus en plus inquiétantes au fil du temps. Des problèmes importants sont soulevés, plus ou moins ouvertement, par tous les élus qui travaillent sur ce sujet.

Dans les communes qui appliqueront les nouveaux rythmes scolaires dès 2013, on voit monter l'inquiétude des

parents d'élèves comme des enseignants. Ils soulignent qu'au final les enfants passeront plus de temps dans l'école et que leurs journées ne seront donc pas allégées. C'était pourtant le but de la réforme...

De nombreuses questions se posent également quant à la qualité, à la pertinence et à la cohérence des activités éducatives qui seront mises en place pour les enfants.

À Mont de Marsan, nous avons souhaité consulter les parents et les conseils d'écoles. Les résultats ont été très clairs en faveur du report en 2014. Le Conseil municipal en a pris acte le 28 mars dernier.

Malheureusement, et une fois encore, cela ne s'est pas fait dans un climat démocratique serein. Discours moralisateurs, démagogiques, et finalement mensongers. Décidément cela semble à la mode...

Nous avons désormais l'habitude de ces méthodes. Passons.

Pour l'opposition, nous n'aurions pas dû écouter les parents ni les conseils d'écoles. Et appliquer la réforme contre leur avis.

Mais comment imaginer une telle chose ? Comment mettre en place

de nouveaux rythmes scolaires sans entendre ce que disent les parents et sans l'appui des conseils d'école ? Drôle de conception du dialogue et de la concertation...

Mais surtout c'était un risque majeur de couacs, de cafouillages, et donc d'échec. Il s'agit de la réussite de nos enfants. Nous ne pouvions pas prendre ce risque !

Les services municipaux et les élus de la majorité travaillent donc dès aujourd'hui pour mettre en œuvre dans les meilleures conditions ce lourd chantier en septembre 2014.

Bouleversements pour tout le monde sportif et associatif, impact financier important pour les communes et certainement sur les impôts, risque d'inégalité entre les écoles selon les capacités financières et humaines des communes, risque d'emplois précaires pour les futurs intervenants, réorganisations humaines et matérielles importantes dans toutes les communes...

Ne nous y trompons pas, cette réforme des rythmes scolaires aura des incidences larges et importantes. Prendre le temps de l'observation, de la concertation, et de la préparation, c'est prendre le temps de la réussite !

Promesses de campagne

Opposition municipale

Liste Ville d'Avenir

Geneviève Armengaud, Alain Baché,
Michèle Berdot, Jean-Michel Carrère,
Alain Gaston, Abdallah El Bakali,
Renaud Lagrave, Rose Lucy

contact@ensemblepourmontdemarsan.org
www.ensemblepourmontdemarsan.org
Permanences à la Mairie, le 1^{er} samedi du mois,
au 2^{ème} étage à droite

Pendant trois mois, tout particulièrement en Conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires ou lors des cérémonies des vœux de la Ville et de l'Agglomération, la Maire de Mont de Marsan a répété tout le mal qu'elle pensait de l'organisation de la semaine scolaire des écoles sur quatre jours. Avec force, elle a affirmé qu'elle a toujours voté contre en tant que mère et qu'elle la juge nuisible en tant que médecin.

Dans le même temps, persuadés que la réussite des élèves passe une répartition plus équilibrée des temps d'école sur cinq jours, les élus de l'Opposition municipale ont demandé, dès le mois de décembre, que soient inscrites au budget de la Ville les sommes nécessaires pour ce changement, permettant ainsi de bénéficier de l'aide financière de l'État pour les communes engageant la réforme en 2013. En vain. Rien n'a été prévu. Et c'est sous le prétexte que "ça coûte cher" et que "il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis" que la majorité municipale a choisi le report à septembre 2014 du réaménagement de la semaine scolaire.

Entre temps, il est vrai qu'il y a eu une consultation des familles, via une enquête sous la forme d'un questionnaire papier distribué juste avant les vacances d'hiver ou par Internet. Le vote par Internet, vanté comme sûr, s'est avéré ouvert à tous, Montois ou non, et permettait de voter plusieurs fois si l'on avait plusieurs ordina-

teurs !!! De plus, la méthode utilisée n'excluait pas les doublons entre les deux formes de questionnaire. Sur ces sujets, nous avons alerté la municipalité et la presse... Sans résultat.

Sans résultat car la décision était déjà prise. Une dépense supplémentaire pour les élèves, pour les écoles, ce n'est pas prioritaire. Le seul résultat de l'enquête mis en avant est la date de la mise en place de la réforme. Pourtant, les réponses aux questions concernant les choix des parents pour leurs enfants montrent des intentions très stables : ceux qui gardent leurs enfants le mercredi continueront à les garder le mercredi après-midi ! Ceux qui les conduisent au centre de loisirs aussi !

On nous a dit que les parents et les enseignants sont inquiets. Nous sommes persuadés que s'ils avaient pu disposer de réponses plus claires sur les transports, la restauration scolaire et l'organisation des activités proposées par la Ville, leurs réserves auraient été levées.

Car, malgré les difficultés inhérentes à un changement aussi important, les services municipaux compétents étaient prêts à organiser pour la rentrée prochaine les activités prévues dans le décret. Mais les échanges en conseil municipal n'ont porté que sur les problèmes de recrutement des personnels supplémentaires nécessaires ou sur le supposé manque de qualification des jeunes éligibles aux emplois d'avenir. L'Opposition est montrée du doigt quand elle propose d'embaucher des jeunes en raison du coût,

nous assumons ce choix plutôt que celui de financer des places supplémentaires de parking. Les écoles landaises ont la particularité, rare en France, de connaître la semaine de 4 jours depuis vingt ans. Nous connaissons donc bien ses effets négatifs et nous sommes conscients de la nécessité de changer et des moyens d'accompagnement appropriés.

Pour sa part, l'État crée des postes d'enseignants, notamment pour les moins de trois ans ou pour le dispositif "plus de maîtres que de classes", il relance la formation initiale (78 professeurs stagiaires et étudiants feront leur rentrée dans la nouvelle École Supérieure du Professorat et de l'Éducation en septembre prochain à Mont-de-Marsan) et il programme l'entrée de l'école dans l'ère du numérique.

"La commune se dotera d'équipements scolaires modernisés et l'encadrement des élèves sera renforcé. Notre priorité : des écoles agréables, bien équipées, des temps périscolaires forts". Ces deux phrases sont extraites du programme de la majorité municipale. Promesses de campagne...

Les élèves montois, comme une minorité dans le département des Landes, attendront donc une année de plus pour mieux vivre leur scolarité dans un rythme plus conforme aux apprentissages. Comme toujours, cette attente pénalisera les plus faibles, les plus démunis. La Ville de Mont-de-Marsan pouvait changer cette fatalité : elle en a décidé autrement.